

	JUILLET	AOÛT
Atelier « bébés lecteurs » à Bernaville, 9h30	Mercredi 4	Mercredi 1er
Atelier spécial à Bernaville, 9h30	Mardi 17 « P'tits Chefs »	Mardi 7 « Bien-être »
« Echange de pratiques » à Bernaville, 9h30	Lundi 23	Lundi 20
Atelier « autonomie » à Bernaville, 9h	Mardi 3: Sortie au zoo d'Amiens Vendredi 6 : manipulation de gommettes Mercredi 11 : jeux d'eau Vendredi 13 : promenade Mercredi 18 : jeux de construction/ empilement Vendredi 20 : manipulation de matières Mercredi 25: motricité fine Vendredi 27: jeux d'ouïe	Vendredi 3 : jeux d'eau Mercredi 8 : jeux qui roulent Vendredi 10 : jeux de transvasement Mardi 14 : peinture au tampon Mercredi 22 : manipulation de pâte à modeler Vendredi 24 : promenade

Tous les ateliers sont accessibles aux assistants maternels et aux parents d'enfants âgés de 0 à 3 ans, excepté l'atelier « échange de pratiques » qui permet aux professionnels de la petite-enfance de partager leurs expériences et leurs questionnements.

Même si une thématique est proposée, les différents aménagements dans l'espace permettent à tous les enfants de tous les âges de se sentir à l'aise dans la découverte et l'expérimentation. N'hésitez pas à poser des questions à l'animatrice lors de votre inscription.

Ouvrez vos agendas !

Le RAM antenne de Villers Bocage sera fermé du 7 au 26 août 2018

Le RAM antenne de Doullens sera fermé du 13 au 26 août 2018

Le RAM antenne de Bernaville sera fermé du 27 août au 16 septembre 2018

Merci de votre compréhension



Si vous souhaitez vous retrouver au RAM avec les enfants, hors ateliers programmés, prenez contact avec l'animatrice, qui en fonction de ses disponibilités, pourra éventuellement vous recevoir afin de vous donner accès à la salle d'activités et à son aménagement adapté aux tout-petits.

Commune de Bernaville



Informations



VENDREDI 6 JUILLET

LA BUYETTE DE L'ABREUVOIR DE BERNAVILLE

INVITE LES CIRCASSIENS



17 H 00 : SPECTACLE
JONGLE ET FEU

18 H 00 : ATELIERS
D'INITIATION
ACROBATIE ET JONGLAGE

IPNS : NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

INVITATION

Gérard DE SAINT RIQUIER
Maire de Bernaville,
Le Conseil Municipal,



Vous convient à la célébration de la



Le Lieutenant Christophe ROBART
Chef de Centre,
L'Amicale des Sapeurs-Pompiers,



FÊTE NATIONALE

17h30 : Départ du cortège à pieds et motorisé de l'Abreuvoir, Place Jean-Marie Danel. Défilé des Sapeurs-Pompiers.



Festivités organisées par
L'Amicale des Sapeurs-Pompiers
À l'Abreuvoir
Place Jean-Marie Danel

À partir de 19h00 :
Repas champêtre avec au menu :

Menu adulte 13€ : 1Kir, Côte accompagnée de frites, fromage, tarte et café (boissons non comprises).

Menu enfant 8€ : Côte accompagnée de frites, 1 boisson sans alcool et tarte.

18h00 : Rassemblement à l'Abreuvoir et Discours.

18h30 : Vin d'honneur offert par la municipalité à

23h30 : Feu d'artifice au Stade Maurice Crépin.

BRUIT de voisinage



Rappel sur l'article 11 de l'arrêté préfectoral "bruit" de la Somme du 20 juin 2005 concernant le "bricolage et jardinage"

Il prévoit des créneaux dans la journée pour effectuer des travaux de jardinage et autre bricolage en aucun cas du tapage dû à la diffusion de musique.

Les créneaux sont les suivants:

Du lundi au vendredi de 08 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures 30 minutes. (Du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30 selon arrêté du Maire du 30 avril 2015)

Le samedi de 09 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.

Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Le tapage concernant la musique (le plus courant) reste interdit en tout temps à partir du moment où il occasionne une gêne.

Les tapages constatés seront verbalisés par la Gendarmerie (amende de 68 euros s'agissant d'une contravention). En cas de récidive ou plainte des voisins suite à un tapage récurrent, il existe une infraction qualifiée délit "trouble par agression sonore". Celle-ci permet à la Gendarmerie de saisir directement le matériel qui émet le bruit et qui occasionne la gêne (TV, Chaîne Hifi, Home-Cinéma...) **pour destruction.**

